

Commission de la formation et de la vie universitaire Séance du 13 février 2018

Délibération n°7 Portant avis sur le bachelor Y « Modeling and Data Science for a changing world »

Vu le code l'éducation, notamment son article L712-6-1, Vu les statuts de l'université de Cergy-Pontoise

Considérant que ce bachelor s'inscrit dans le cadre de l'Initiative d'excellence et qu'il est proposé par l'EISTI, l'ENSEA, l'ESSEC et l'UCP,

Considérant qu'il débouchera sur un diplôme de l'université Paris Seine,

Considérant qu'il s'agit d'une formation sélective de haut niveau, enseignée en anglais sur quatre ans,

Considérant qu'il propose une alternative aux classes préparatoires, avec une pédagogie par projets et un lien fort avec les entreprises,

Considérant que les diplômés pourront ensuite continuer leurs études dans les masters de l'UCP ou dans les écoles partenaires de la COMUE,

Considérant que la première promotion (2018-2019) sera ouverte uniquement sur le site de Paris Seine et qu'elle suivra le parcours Data Science,

Considérant que la formation sera ouverte, à partir de la rentrée 2019, sur trois sites (Paris Seine, Ile Maurice et Singapour) et que les étudiants auront le choix parmi les parcours suivants : Data Science, Cyber sécurité, Technologies quantiques et Ingénierie financière,

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire :

Vote

Nombre de membres en exercice : 32 Nombre de membres présents : 7 Nombre de membres représentés : 7 Membres absents et non représentés : 18 Pour: 6 Contre: 2 Abstentions: 6 Non-participation: 0 $\underline{\text{Article unique}}$: émet un avis favorable sur la mise en place du bachelor Y « Modeling and Data Science for a changing world ».

Le président de la commission de la formation et de la vie universitaire,

Patrick COURILLEAU

Transmis au rectorat le : 18 mai 2018

Notifié le : 22 mai 2018